

## Transport et travail aérien

14/12/2020

### Les chiffres de la branche en 2022



**726**

entreprises

Source : France compétences



**86399**

salariés en Equivalent Temps Plein

Source : France compétences



**2826**

alternants

Source : AKTO

## Activités de la branche

### Transport et travail aérien : de quoi parle-t-on ?

- ✓ **Le transport de passagers** : Plus de 150 entreprises de taille et vocation très différentes évoluant sur des marchés divers (des compagnies aériennes régulières (Air France étant le leader), des compagnies aériennes régionales, des entreprises de taxi aérien, des activités de loisir ainsi que la desserte des destinations Outre-Mer, assurée par une dizaine de compagnies long ou court/moyen-courriers.
- ✓ **L'aviation d'affaires** : La France est leader sur ce marché avec 18% des vols d'affaires européens. L'aviation d'affaires met à disposition et sur demande principalement des entreprises, de toutes tailles, des avions rapides sur toutes distances pour les déplacements professionnels de leurs dirigeants et collaborateurs.
- ✓ **Le transport de fret** : L'aérien est un acteur essentiel du transport de fret. Le fret aérien représente plus de 12 % de la valeur des échanges de la France avec ses partenaires.
- ✓ **La maintenance aéronautique** assure l'entretien des avions, la maintenance industrielle en ateliers ainsi que l'entretien et la révision des équipements.
- ✓ **Les services aéroportuaires** assurent l'assistance en escale des passagers, le traitement des bagages et du fret, l'assistance à l'avion au sol. Ils sont une fonction clé de la chaîne de traitement des passagers et du fret en termes de sécurité et de qualité de service.
- ✓ **Le transport en hélicoptère**. Les sociétés de transport par hélicoptère effectuent des missions variées et hautement spécialisées pour le compte de nombreuses PME et services publics.
- ✓ **Le travail aérien** désigne les services rendus à l'aide d'un aéronef, (avion, hélicoptère ou drone ...), autres que le transport de passagers ou de fret. Exemple : la publicité aérienne, la photographie aérienne, la surveillance aérienne (routes et autoroutes, feux de forêts, voies ferrées, pollution maritime, lignes électriques, gazoducs, oléoducs,...)
- ✓ **La formation aéronautique** : De nombreuses écoles spécialistes de l'aéronautique assurent la formation des pilotes, des mécaniciens et plus généralement de tous les spécialistes du transport aérien.

### Les entreprises du transport et travail aérien sont regroupées en 6 secteurs d'activités :

- ✓ Compagnie aérienne, Taxi aérien et Aviation d'affaires (29%)
- ✓ Gestionnaire d'aéroport (28%)
- ✓ Assistance en escale (17%)
- ✓ Travail aérien, TRTO (Type Rating Training Organisation) : Habilitation pour formation des pilotes et Ecole de pilotage (16%)
- ✓ Hélicoptère (6%)
- ✓ Maintenance (4%)

### Chiffres clés :

- ✓ 76,6 % de TPE (entreprises de moins de 50 salarié)
- ✓ 8,5 % de PME
- ✓ 36 entreprises de + de 300 salariés

86 000 salariés, dont :

- ✓ 3,6 % ont 26 ans ou moins
- ✓ 22 % ont 50 ans ou plus
- ✓ 21 % sont des femmes
- ✓ 23,9 % sont cadres
- ✓ 24,6 % sont employés
- ✓ 51,5 % sont ouvriers

## Les principaux métiers et certifications du secteur

### Les métiers

- ✓ **Métiers de la relation client/marketing, commercial** : chef d'escale, agent d'escale commercial dans les aéroports
- ✓ **Métiers de l'exploitation** : agent de piste, bagagiste, technicien d'exploitation
- ✓ **Métiers de la maintenance** : mécanicien avion
- ✓ **Métiers de la logistique**
- ✓ **Métiers de navigants techniques** : pilote, personnel navigant commercial (PNC)
- ✓ **Métiers supports/transverses**

Les personnels navigants représentent environ 1/3 des salariés

Les personnels au sol représentent environ 2/3 des salariés

### Les certifications

*Liste non exhaustive*

- ✓ CQP assistant piste
- ✓ CQP assistant avion
- ✓ CQP membre d'équipage de cabine (PNC)
- ✓ CAP Aérien (en cours de dépôt)
- ✓ Mention Complémentaire (MC) accueil dans les transports
- ✓ Bac pro et BTS vente
- ✓ Bac pro, BTS et MC maintenance aéronautique
- ✓ Master et diplômes d'écoles de commerce
- ✓ Diplômes d'écoles d'ingénieurs
- ✓ Licence de pilote

## Contexte de la branche : évolution, transformations

### Le secteur du transport et travail aérien est marqué par :

- ✓ La **transition numérique** (qui impacte tous les métiers et activités du secteur), et la **transition environnementale**
- ✓ La **crise sanitaire** qui impacte le développement du secteur (sauvegarde de l'emploi, reconversion – mobilité externe, reclassement)

### Les projets du secteur pour 2020-2022 sont les suivants :

- ✓ Réalisation des rapports sociaux de l'aérien (rapports de branche contenant les informations économiques, sociales, emploi et formation)
- ✓ Rénovation des certifications, blocs de compétences, certifications (RC, piste, manager, développement durable...) notamment au vu des orientations issues de l'EDEC numérique
- ✓ Pack AFEST
- ✓ Mise à jour des fiches métiers
- ✓ Développement d'une plateforme de GRH (passerelles métiers, prospective)

### L'impact de la crise sanitaire sur le transport et travail aérien

En 2020 et 2021, la branche a bénéficié du projet Diag'active lancé dans le cadre d'un appel à projets de la DGEFP.

L'objectif de Diag'active est de mesurer les impacts économiques de la crise sanitaire du Covid-19 sur les besoins en emplois et en compétences de la branche et de proposer un plan d'action de relance de l'activité, en réalisant un diagnostic-action.

[Consulter les résultats du diagnostic de branche dans le cadre du projet Diag'Active.](#)



## Les orientations formation pour le Transport aérien :

### Les formations diplômantes

#### Priorités de branche n°1

- ✓ Diplômes et titres homologués spécifiques à la branche du Transport aérien
- ✓ Certifications de qualification professionnelles (CQP) de la branche du transport aérien
- ✓ Licences, titres et certificats et qualifications aéronautiques
- ✓ Certifications PNT et PNC figurant sur la liste CPNE PN
- ✓ Certifications réglementaires spécifiques au transport aérien
- ✓ Certifications concernant les formations aéronautiques figurant sur la liste CPNE

*Exemple : CCA, Instructeur CRM de PNC, CQP PNC, Qualification de type PNT...*

#### Priorités de branche n°2

- ✓ Qualifications professionnelles reconnues dans les classifications de la CCN TA –Personnel au sol
- ✓ Titres, Diplômes, CQP figurant sur la liste CPNE qui ne figurent pas en Priorité 1
- ✓ Certifications industrielles non aéronautiques figurant sur la liste CPNE
- ✓ Certifications logistiques figurant sur la liste CPNE

*Exemple : Emplois repères de la convention collective, BTS Tourisme, BTS MUC, Bac Pro Maintenance Industrielle...*

#### Priorités de branche n°3

- ✓ Diplômes et titres homologués non spécifiques au TA mais conduisant à un métier exercé au sein des entreprises couvertes par l'accord de branche sur la formation
- ✓ Les certifications informatiques
- ✓ Les certifications relatives aux Marchandises Dangereuses

*Exemples : TOEIC, Certifications Microsoft...*

### Publics prioritaires

- ✓ Salariés pour lesquels une action de formation peut préparer ou accompagner une action de promotion
- ✓ Salariés pour lesquels une action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances peut contribuer à la réalisation d'un projet professionnel
- ✓ Salariés pour lesquels une action de formation peut faciliter le reclassement
- ✓ Salariés pour lesquels une action de formation peut faciliter la reconversion, notamment ceux exerçant leur activité dans un emploi pour lequel la cessation d'activité est réglementée
- ✓ Salariés en situation d'inaptitude ponctuelle ou définitive pour lesquels une action de formation pourrait faciliter le maintien dans l'emploi ou la reconversion
- ✓ Salariés qui envisagent la création ou la reprise d'une entreprise
- ✓ Salariés ne détenant pas, au minimum, un diplôme professionnel de niveau IV

### Objectifs en matière d'emploi/formation à 3 ans

- ✓ Reclassement
- ✓ Mobilités interne et externe inter-secteurs

## Ressources

### Conventions collectives :

- ✓ CCN N° 3177 Personnel au sol des entreprises du transport aérien – Code IDCC 0275
- ✓ CCN N° 3288 Personnel navigant technique des exploitants d'hélicoptères – Code IDCC 1944

### Codes APE/NAF :

- ✓ 5110Z : Transport aérien de passagers
- ✓ 5121Z : Transport aérien de frets
- ✓ 5223Z : Services auxiliaires des transports aériens
- ✓ 5229B : Affrètement et organisation des transports

### Sources :

- ✓ [Observatoire Prospectif des Métiers et Qualifications de l'Aérien](#)
- ✓ [Air Emploi](#) : espace d'orientation référent des métiers autour de l'avion
- ✓ [Association JEREMY](#) : formations aux métiers de l'aéroportuaire en Ile-de-France
- ✓ [Association Les Ailes de la Ville](#) : association d'insertion des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle et d'inclusion sociale sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification professionnelle, dans les métiers de l'aéronautique et de l'assistance en escale.

Source : Rapport emploi données 2020-2021 – Observatoire prospectif des métiers et des qualification de l'aérien, FNAM et AKTO